

OPAD – ASSOCIATION DES SENIORS DIJONNAIS

RNA W212001114

SIREN : 433 739 497

Cour Du Caron

21000 DIJON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 5 DÉCEMBRE 2025

Le 5 décembre 2025 à 14h30, les membres de l'Association dénommée OPAD se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la Salle Devosge (21000 DIJON) sur convocation de sa Présidente, effectuée par courriel conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres de l'Association présents et les mandataires des membres représentés en entrant en séance.

Celle-ci est certifiée exacte et sincère par les membres du Bureau de l'assemblée permet de constater que les membres présents et représentés sont au nombre de **189**.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- la feuille de présence certifiée sincère et exacte ;
- un exemplaire des statuts et du règlement intérieur de l'Association ;
- les rapports financiers et de gestion établis par le Conseil d'Administration ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- les pouvoirs de membres représentés ;

La Présidente introduit la séance avec des remerciements et présente les différents membres de l'équipe de collaborateurs de l'OPAD, ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

« Chères adhérentes, chers adhérents

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les collaborateurs de l'OPAD (siège, intervenants, bénévoles),

Mesdames et Messieurs les partenaires,

Chers amis,

C'est avec un grand plaisir – et un vrai sentiment de gratitude – que je vous souhaite la bienvenue à cette nouvelle Assemblée Générale Ordinaire de l'OPAD, la 50ème.

Voir autant de visages réunis aujourd'hui, fidèles, engagés, attentifs à l'avenir de notre structure, est pour moi une source d'énergie et d'optimisme.

Cette Assemblée Générale Ordinaire est un moment important : un temps pour faire le point sur ce que nous avons accompli ensemble, un temps pour mesurer les défis qui nous attendent, mais aussi – et surtout – un temps pour affirmer nos valeurs, notre cohésion et l'élan que nous voulons donner à nos projets.

Je veux avant tout , vous remercier :

- *Merci pour votre présence.*
- *Merci à l'équipe, aux bénévoles et à nos partenaires pour votre engagement tout au long de l'année.*
- *Merci pour la confiance que vous accordez à notre Association et à notre action.*

Nous avons vécu, ces derniers mois, des périodes intenses, l'anniversaire des 50 ans de la création de l'OPAD, parfois exigeantes, mais toujours portées par une volonté commune : aller de l'avant, innover, nous adapter et continuer à servir au mieux, sur la Ville de Dijon, nos missions !

Aujourd'hui, nous allons partager les résultats de la saison 2024/2025, écouter différentes contributions, prendre quelques décisions qui guideront notre avenir. Je souhaite que cette assemblée soit un moment d'échanges, constructifs et bienveillants, fidèles à l'esprit qui nous unit depuis tant d'années.

Je déclare, donc, notre Assemblée Générale Ordinaire ouverte et vous remercie encore de tout cœur pour votre participation !

Avant d'aller plus loin, je souhaite présenter les personnes qui m'accompagnent et qui sont présentes autour de moi :

- Monsieur Vincent BUATOIS, directeur de l'OPAD
- Madame Julie CHRÉTIEN, directrice adjointe de l'OPAD et responsable du pôle culture
- Madame Christiane GINDRE, vice-présidente,
- Madame la Trésorière, Elisabeth LECLAND assistée du trésorier adjoint Monsieur Alain PELLETIER,
- Madame la secrétaire, Christine CHARTON, assistée du secrétaire adjoint Robert FERACHOGLOU.
- Madame Annie BARTHELEMY, Monsieur Jean-Jacques SUBRENAT, membres qualifiés.
- Madame Nathalie MOUTARLIER membre de droit,

Sont également présents :

- Monsieur Benoit PARIS, expert-comptable représentant le cabinet CAPEC,
- Monsieur Philippe FERNANDES, Commissaire aux comptes du cabinet ECA.

Monsieur Florent FOUQUE, Monsieur Antoine HOAREAU et le Professeur Pierre JOUANNY sont excusés.

Je remercie l'équipe (collaborateurs et bénévoles) qui a préparé cette réunion et permis qu'elle se tienne dans de bonnes conditions.

Merci à vous et je vous propose de commencer. »

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2024



2. PV AG
281124.pdf

Conformément aux statuts de l'Association, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2024 a été mis à disposition dans les locaux de l'OPAD, sur le site internet et également à l'accueil de la Salle Devosge où se déroule ce jour l'assemblée générale du 5 décembre 2025.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	189	CONTRE : 0		ABSTENTION : 0	
---------------	-----	-------------------	--	-----------------------	--

Est:

☒	ADOPTÉE	☐	REJETÉE
-------------------------------------	----------------	--------------------------	----------------

II. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 2025

La Présidente propose que l'assemblée statue sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 28 novembre 2024
2. Approbation de l'ordre du jour de l'AG du 5 décembre 2025
3. Fin de mandat de deux membres du Conseil d'administration
4. Approbation des rapports moral, d'activités et financier
5. Certification des comptes et des conventions réglementées par le commissaire aux comptes M. Fernandes
6. Approbation des comptes et des conventions réglementées par l'Assemblée Générale
7. Quitus aux administrateurs, Présidente et Trésorière
8. Fixation du montant de la cotisation annuelle
9. Elections
10. Perspectives
11. Résultats des élections
12. Questions diverses

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	189	CONTRE : 0		ABSTENTION : 0	
---------------	-----	-------------------	--	-----------------------	--

est:

☒	ADOPTÉE	☐	REJETÉE
-------------------------------------	----------------	--------------------------	----------------

III. FIN DE MANDAT DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de deux membres du conseil d'administration arrive à échéance. Il s'agit de :

- Madame Christine CHARTON, secrétaire,
- Monsieur Alain PELLETIER, trésorier adjoint.

Monsieur Alain PELLETIER qui ne souhaite pas se représenter, est remercié pour son engagement, son dévouement, sa bienveillance et sa gentillesse à l'OPAD. Les applaudissements de la salle viennent saluer ses années d'implication, faisant écho au discours de la Présidente. Il est précisé qu'il poursuivra son engagement en tant que bénévole au sein de l'association.

Madame Christine CHARTON se représente ainsi que deux autres candidates : Denise BOZON et Nathalie MONNET.

Chacune des candidates se présente en partageant quelques éléments biographiques et les motivations de sa candidature.

IV. APPROBATION DES RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITÉS ET FINANCIER



3. Rapport
d'activités AG 51225



PPT AG 5décembre
2025.pdf

En introduction la Présidente rappelle les valeurs de l'OPAD :

« Notre association incarne la force du collectif et la conviction que chaque adhérent peut contribuer au changement. Grâce à l'engagement de toutes et tous, nous faisons vivre des valeurs de solidarité, de participation démocratique et de responsabilité partagée. Ensemble, nous portons des projets qui améliorent la vie quotidienne, renforcent le lien social et donnent à chacun la possibilité d'agir pour le bien commun.

Le rapport moral, d'activité et financier en sera l'illustration.

C'est également ce que montrent les différents événements auxquels l'OPAD participe dans la Cité ».

La Présidente rappelle les huit axes de développement de l'OPAD et présente le rapport d'activités, comme indiqué dans le diaporama, en collaboration avec Robert FERACHOGLOU pour l'OPAD en chiffres, Christiane GINDRE pour la politique sociale, Vincent BUATOIS pour l'innovation et les partenariats, Christine CHARTON pour le bénévolat, et Julie CHRÉTIEN pour l'intergénérationnel.

- L'OPAD en chiffres :

Lors de la saison 2024/2025, l'association comptait 2 292 adhérents, dont 501 nouveaux inscrits. La majorité des adhérents sont des femmes (80 %), avec un âge moyen de 73 ans pour les femmes et 74 ans pour les hommes. Les activités gymniques, artistiques et culturelles, ainsi que

les conférences et sorties, ont rencontré un franc succès. La répartition géographique des adhérents illustre le rayonnement de l'association sur l'ensemble de Dijon et ses environs, avec des effectifs particulièrement importants dans les quartiers de Montchapet, du Centre-Ville, de Maladière – Drapeau – Clémenceau, des Bourroches – Port du Canal, ainsi que dans d'autres secteurs de la ville.

Les huit axes de développement sont détaillés comme suit :

- **L'offre :**

Le Pôle Sport a proposé 40 activités sur 94 créneaux et le Pôle Culture 30 activités sur 54 créneaux, réunissant plus de 5 500 inscriptions (activités, sorties, séjours et événements ponctuels).

- **La politique sociale**

Les aides financières ont augmenté de 35 %, avec 210 bénéficiaires de réductions tarifaires et 11 dossiers traités par le fonds social.

- **Les investissements**

Modernisation des infrastructures et rénovation des espaces (salle de convivialité, mobilier et bureaux) pour améliorer le confort des adhérents et des équipes.

- **L'innovation**

Modernisation des infrastructures et rénovation des espaces (salle de convivialité, mobilier et bureaux) pour améliorer le confort des adhérents et des équipes.

- **Le bénévolat**

4 réunions COPIL, forte implication lors de la journée des 50 ans et organisation d'une journée de convivialité pour valoriser les bénévoles.

- **L'intergénérationnel**

Participation active de 20 étudiants et alternants, et plus de 3 200 enfants impliqués dans les spectacles et animations, favorisant échanges et inclusion.

- **Le rayonnement de l'OPAD**

Événements majeurs (50 ans, Semaine Bleue, salons, Journées Portes Ouvertes), renforçant la visibilité, la cohésion sociale et le lien avec les partenaires.

- **Les partenariats**

L'OPAD collabore avec 23 partenaires financiers, 9 institutionnels (dont Ville de Dijon ou Maison des Seniors) et 6 partenaires académiques, renforçant ses actions et sa visibilité.

- **L'OPAD en chiffres**

Le rapport financier est présenté par Elisabeth LECLAND, qui souligne que le résultat comptable de la saison 2024/2025 est positif, s'élevant à +85 911 euros. Ce résultat comptable tient compte de trois éléments : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.

Le résultat d'exploitation de l'OPAD pour la saison 2024-2025 est détaillé comme suit :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 138 648 euros et se composent essentiellement :

- 1 – des cotisations : 50 424 euros
- 2 – des ventes de prestations : 520 402 euros
- 3 – des subventions publiques : 447 346 euros
- 4 – de divers autres produits d'exploitation : 90 777 euros

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 088 946 euros et se composent essentiellement :

- 1 – des frais de structure : 247 622 euros
- 2 – des charges liées aux activités : 328 959 euros
- 3 – de la masse salariale : 510 941 euros

Benoît Paris, expert-comptable, complète ces données en présentant le bilan comptable de l'OPAD. Il souligne le montant du fonds de roulement, 656 125 euros, ce qui assure à l'OPAD une sécurité dans son fonctionnement.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	189	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
---------------	-----	-------------------	-----------------------

est:

X	ADOPTÉE	REJETÉE
----------	----------------	----------------

**V. CERTIFICATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES M. FERNANDES**

Monsieur Fernandes, Commissaire aux comptes, certifie les comptes et conventions réglementés de l'OPAD pour la saison 2024-2025. Il souligne la rigueur budgétaire de l'association et la sécurisation de la conduite financière de l'OPAD, témoignant d'une gestion saine et maîtrisée.

**VI. APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS
RÉGLEMENTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	189	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
---------------	-----	-------------------	-----------------------

est:

☒	ADOPTÉE	☐	REJETÉE
-------------------------------------	----------------	--------------------------	----------------

VII. QUITUS A LA PRÉSIDENTE, TRÉSORIÈRE ET AUX ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale donne quitus à la Présidente, Trésorière et aux Administrateurs pour l'exercice du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :	189	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
---------------	-----	-------------------	-----------------------

est:

☒	ADOPTÉE	☐	REJETÉE
-------------------------------------	----------------	--------------------------	----------------

VIII. MONTANT DE LA COTISATION

Le montant de la cotisation reste inchangé : 22 euros.

IX. ELECTIONS

Les membres présents et leurs mandataires procèdent au vote des administrateurs.

IX. PERSPECTIVES

La Présidente adresse ses remerciements au CCAS et à la Ville de Dijon pour leur confiance dans la reconduction de la CPOM.

Le soutien du CCAS est ainsi renouvelé pour les trois prochaines années : 2026, 2027 et 2028.

Il est rappelé la date des vœux de Mme le maire : 20 janvier 2026.

X. RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Les membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale, au nombre de 182 au moment du vote, ont procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs. Les résultats sont consignés ci-dessous :

Denise BOZON 69 votes

Christine CHARTON 159 votes

Nathalie MONNET 109 votes

Votes blancs 0 votes

Votes nuls 6 votes

À l'issue du vote, Christine CHARTON et Nathalie MONNET sont élues membres du conseil d'administration de l'OPAD.

XI. QUESTIONS DIVERSES

Conformément au règlement, les questions diverses devaient être adressées à l'OPAD au moins deux semaines avant l'Assemblée générale. Aucune question n'a été reçue pour cette session.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h10.

La Présidente de séance

Lydie PFANDER-MENY



La secrétaire de séance

Christine CHARTON



Le secrétaire adjoint

Robert FERACHOGLU

